

Prix indicatif de la saillie d'un chien courant suisse

Les critères suivants sont pris en considération pour établir le prix indicatif de la saillie d'un chien courant suisse avec pedigree :

1. Le mâle doit être admis à l'élevage sans réserve (EAE)
2. Le meilleur résultat obtenu en exposition par le mâle (Expo EX : CAC, R-CAC, EX)
3. Le meilleur résultat obtenu en épreuve de chasse par le mâle (EC : lièvre ou chevreuil, 1^{er}/2^e prix)

Les résultats obtenus lors des tests d'aptitude au travail et des tests de conformation déterminent comme suit le prix indicatif d'une saillie :

Prix indicatif d'une saillie

Chiots	EAE	EAE + Expo EX	EAE + EC	EAE + Expo EX + EC
0	50.-	50.-	50.-	50.-
1	100.-	100.-	100.-	150.-
2	200.-	200.-	200.-	300.-
3	300.-	300.-	300.-	450.-
4	400.-	400.-	400.-	600.-
5	500.-	500.-	500.-	750.-
6	500.-	600.-	600.-	900.-
7	500.-	700.-	700.-	1000.-
8 et +	500.-	800.-	800.-	1000.-

Si le propriétaire du mâle désire recevoir un chiot pour prix de la saillie, le prix définitif de ce dernier est calculé selon les directives concernant le prix d'une saillie et le prix d'un chiot.

Sachseln OW, le 26 avril 2008

Pour la Commission d'élevage : Jean-Pierre Boegli